



MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise - Canton de Pontoise

Rue du Four – 95830 FREMECOURT

Tél : 01-34-66-62-84 – Fax : 09-70-60-52-54

Mail : mairiefremecourt@orange.fr

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 Septembre 2018 sous la présidence de Denis BOUILLIANT Maire de Frémécourt

Membres présents : DEVALOIS Jean-Pierre, TEYSSOT Chantal, ZAMIA Eric, BALAN Stéphane, VINCENT Brigitte, TEFAMIKAEL Maria, VALETTE David, BAHRI Joëlle, GILLES José, CHEVALLIER Mickaël, CATELON Monique, BOUILLE-HUET Sophie, BOURRAT Marie-Pierre.

Absents excusés : ROSIER Claude-Bernard

Secrétaire de séance : BOURRAT Marie-Pierre

La séance est ouverte à 20h05

Lecture est faite de l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU PV DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL :

Après lecture, le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 31 Mai 2018 est adopté à l'unanimité des présents.

2) DELIBERATION SUR LE CHEMIN EQUESTRE :

Le Conseil départemental en charge des itinéraires de randonnées équestre sollicite une délibération du Conseil Municipal de Frémécourt pour classer le C3 (route allant de D28 les 4 chemins au bas de la rue de Cléry) en chemin équestre. Au vu des difficultés de circulation et de sécurité tant pour les véhicules que pour les chevaux, le conseil municipal vote à la majorité contre ce projet.

10 voix contre / 4 abstentions

3) Avis sur le tableau de l'église

Après le rendez-vous de Monsieur le Maire le 8 Août 2018 avec Monsieur OLIVEREAU, (Conservateur des antiquités et objets d'art) et Madame MONFORT de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour examiner le tableau de l'église. Une première expertise a été sollicitée pour avoir un aperçu de l'état de détérioration de ce dernier. Sachant qu'en cas de restauration, un devis sera demandé au préalable et que les frais pourront être financés à hauteur de 80% par la DRAC, les 20% restant étant à la charge de la commune.

Un accord de principe est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

4) ORGANIGRAMME DE L'ECOLE :

Cette année l'école compte 36 enfants, 20 dans la classe des PS/MS/GS/CP et 16 dans la classe des CE1/CE2/CM1/CM2.

Quelques enfants sont partis pour être inscrit en école privée. Monsieur le Maire précise qu'aucune dérogation n'a été accordée.

Suite au dernier conseil d'école de juin 2018, la directrice a présenté ses différents projets et notamment a indiqué aux représentants de la commune qu'elle effectuerait pour la nouvelle année scolaire 2018/2019, les APC de 11h30 à 12h00.

Afin d'anticiper tout problème de surveillance et de sécurité sur le temps du midi (depuis le début de l'année une moyenne de 25 enfants sont inscrits à la cantine), une

IC
SPD
ET
MPT
CBR
SB
SH
Danque
Eric ne signe pas
requis
Simetière
Maire

réorganisation du personnel communal a été effectuée profitant notamment du renouvellement de certains contrats de travail au mois d'août 2018.

5) ETAT DES TRAVAUX :

SIARP : 118 mètres de canalisations d'eaux pluviales ont été changées par la société ATC.TP mi-juillet et fin août. Un changement des bordures abimées et une réfection de certains trottoirs en goudron ont été effectués.

Un rebouchage des trous dans la rue de Cléry et sur la C3 par DTPII est programmé le 14/09/2018.

La réfection de la Rue des Petites Fontaines est prévue en septembre. Au vu de la détérioration de certaines bordures de trottoir, il a été décidé le changement de celles-ci représentant environ 60 m linéaire pour un budget d'environ 9 000€. Une information concernant la circulation des bus notamment pour le ramassage scolaire sera effectuée auprès des riverains.

Une réfection de l'entrée de la Mairie et de la salle polyvalente a été effectuée en juillet 2018 par la société BLANCHARD d'Haravilliers. Les poteaux ont été découpés et la dalle au sol refaite dans le cadre de l'accessibilité. Les travaux s'élèvent à 19 497,96€ TTC dont 7 900€ sont subventionnés. Les membres de la commission travaux présents en séance s'étonnent de ne pas avoir été consultés sur ce projet et s'interrogent sur le fait qu'il n'y ait pas eu plusieurs devis proposés pour ce chantier. Mme TEYSSOT indique que pour tous travaux inférieurs à 25 000 €, un appel d'offre n'est pas obligatoire.

6) MAISON COMMUNALE :

Après le départ de Monsieur PARROT, ancien employé communal, le 18 Juillet 2018 suite à de nombreuses démarches de Monsieur le Maire, il subsiste un problème avec le compteur d'électricité, l'ancien employé communal n'ayant pas fait les démarches nécessaires pour régulariser la situation.

La maison d'environ 90 m2 nécessite des travaux et deux options se présentent au Conseil Municipal : Soit une remise en état soit une vente.

Il a été décidé une visite des conseillers afin de se rendre compte de l'état de la maison. Il est souligné qu'à l'époque cette maison a été léguée à la commune par l'ancienne propriétaire dans le but d'héberger le garde-champêtre. Les visites sont prévues soit le 22/09 ou 23/09 à 10h00 selon les disponibilités de chacun.

QUESTIONS DIVERSES :

a) RESERVOIR :

Le réservoir du château d'eau a été nettoyé le 16/09/2018

b) RALLYE :

Rallye de vieilles voitures dans Frémécourt organisé par le Rotary club le 30/09/2018

c) CATASTROPHE NATURELLE :

Sur proposition de Monsieur le Maire un arrêté ministériel à classé la commune en catastrophe naturelle pour l'année 2017 et a été rendu le 10/08/18, laissant aux personnes intéressées une période de 10 jours pour se déclarer.

d) CONVENTION SAGERE :

Suite à la demande de la Trésorerie, une nouvelle convention a été signée entre la commune et la société SAGERE pour la distribution des repas de cantine.

e) MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA CANTINE :

Sur proposition de la commission école, le Conseil Municipal adopte les articles 3 et 6 du règlement de cantine.

MC
ET MPT
CBR SB SH
JPD
AD

f) LAMPADAIRE :

Problème du lampadaire placé en face de la ferme de M LEGRAND. Il a déjà été cassé deux fois et on se pose la question de savoir s'il est nécessaire d'en remettre un à cet endroit sachant qu'il gêne le passage des gros engins. L'assurance a pris en charge les coûts liés au remplacement du poteau.

g) STATIONNEMENT :

Problème de stationnement dans le village : une réunion de la commission afférente serait nécessaire pour trouver d'éventuelles solutions.

h) PARCELLE W61 :

Une réflexion doit s'engager au sujet de la parcelle W61 préemptée par la SAFER qui sera rétrocédée à la commune prochainement.

i) DEPOT SAUVAGE :

Un dépôt sauvage a été constaté près de la mare épicière, et tagage du panneau du PNR.

j) MIROIRS :

Problèmes des miroirs pour l'aide à la circulation des voitures qui deviennent opaques malgré un nettoyage effectué par le cantonnier. Doit-on les changer sachant qu'ils coutent entre 500 et 600 € l'unité.

k) INTERVENTION POMPIERS :

Une intervention des pompiers a été faite le 31 Août 2018 suite à une chute d'arbre, Chemin de la Murette.

l) CHEMINEMENT PIETON :

Le cheminement piéton de Frémécourt à Marines sera réalisé fin Septembre sur les abords de la D 915.

m) PROJET DE TRAVAUX :

- Réparation mur du cimetière
- Taille des arbres
- Réparation mur de l'abreuvoir Rue des Vieilles Vignes et curage de celui-ci
- Eclairage public : Après discussion, le Conseil Municipal s'oriente à garder le système existant, 1 lampadaire sur deux
- Colis des aînés le 22 ou 23 Décembre
- Aménagement trottoir Rue de Cléry et devant l'église

n) JOURNEE DU PATRIMOINE :

Journée du Patrimoine le 15/09/2018 : Messieurs GILLES et ZAMIA proposent l'ouverture de l'église pour cette occasion de 10h à 12h00 - Présentation du mécanisme de l'horloge restaurée.

o) PROPRETE DES TROTTOIRS :

Plusieurs conseillers soulignent les problèmes de propreté des trottoirs et de la nouvelle partie du cimetière du fait de la prolifération des mauvaises herbes. Monsieur le Maire rappelle que la commune n'utilise plus de désherbant depuis 2018 du fait de l'adhésion au plan zéro PHYTO et qu'il appartient à chaque riverain de nettoyer son trottoir.

p) CIMETIERE :

Sur le nouveau cimetière, il est proposé à Monsieur le Maire d'arracher les mauvaises herbes sur les emplacements des futures tombes et de positionner une bâche pour éviter toute repousse.

q) TRAVAUX MAIRIE :

Intervention de Monsieur Eric ZAMIA qui exprime son mécontentement sur le fait que des travaux ont été effectués cet été (changement des portes coupe-feu et aménagement de l'entrée de la salle polyvalente) sans réunion ou information de la commission travaux constituée à cet effet et souhaite que cette situation ne se reproduise plus.

AC

et MPT

JA

CBR SH QLC

JPD

r) **SOIREE JEUX :**

Une soirée jeux de société est prévue le 17 Novembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

The image contains several handwritten signatures and scribbles in black and blue ink. At the top left, there is a large, circular scribble. To its right, the word "fete" is written in cursive. Further right, "2 Perier" is written. Below these, a large, sweeping signature in blue ink is visible, with "t Baldan" written above it. To the right of the blue signature, there is another signature that appears to be "JLUC". Below the blue signature, there is a large, stylized signature in black ink. At the bottom left, there is a signature that includes the name "P. D. ...".